

## **Déclaration liminaire FSU**

**CSA-SD du 26 juin 2025**

Tout d'abord, nous souhaitons revenir sur le drame qui s'est déroulé lors d'un stage d'observation de seconde à Saint-Lô. Pour la FSU de la Manche, c'est le temps du recueillement et du soutien à la famille, ainsi que celui de la gestion de la souffrance des camarades et de toute la communauté éducative. Nous nous sommes assuré.es localement que le suivi psychologique nécessaire avait bien été, cette fois-ci, mis en place, tant pour les élèves que pour les personnels de l'établissement scolaire. Nous souhaitons juste rappeler que la place des jeunes est d'abord dans les établissements scolaires pour apprendre à grandir ensemble et bien évidemment dans un temps plus éloigné du drame, la FSU 50 reviendra sur la pertinence et les conditions de ces stages de fin de seconde.

Autre drame, celui qui a conduit à la mort d'une collègue AED, Mélanie à Nogent par un élève armé d'un couteau et alors qu'une fouille était menée à l'entrée du collège de Nogent par la gendarmerie locale. Il n'a pas fallu bien longtemps, à peine quelques heures, pour que la récupération politique soit faite, que les annonces sécuritaires hors sol telles que les portiques soient proposées. La FSU tient à rappeler que les personnels des vies scolaires, en particulier les AED, jouent un rôle essentiel dans le quotidien des établissements scolaires. Ils ont d'abord un rôle éducatif et ne doivent en aucun cas se transformer en « vigiles d'établissements ». La question du climat scolaire et de la sécurité des écoles, des collèges, des lycées, des personnels et des élèves nécessite notamment, et en premier lieu, davantage de personnels formés et qualifiés. D'ailleurs, nous demandons chaque année que soit portée à la connaissance des représentant.es des personnels en CSA la dotation en AED dans notre département, ce que nous

n'avons toujours pas. En parallèle, le manque de moyens organisé par les gouvernements successifs en termes de personnels a dégradé les conditions d'encadrement et de prise en charge des élèves. Ce manque s'avère encore plus criant dans un contexte où la santé mentale des élèves se dégrade. A l'heure où les arbitrages budgétaires pour 2026 doivent être rendus, la FSU réaffirme l'urgence et l'impératif d'avoir des équipes pluri-professionnelles complètes dans chaque établissement afin de faire un travail éducatif et de prévention efficace. A ce titre, la situation de climat scolaire tendu au collège de Saint-James signalée par de nombreux dépôts RSST doit être prise en compte pour renforcer l'encadrement à la rentrée 2025.

Drame encore, celui des mineur.es isolé.es . Un collectif des jeunes mineur.es isolé.es est installé depuis le vendredi 2 mai devant la préfecture à Rouen pour défendre leurs droits à une prise en charge, à un logement et à une scolarisation. Mais côté scolarisation, le blocage est total. Malgré des alertes intersyndicales réitérées, le Rectorat persiste à refuser la scolarisation à plusieurs jeunes pourtant reconnus mineurs. Il persiste aussi à refuser de scolariser les jeunes qui sont en procédure de recours ou d'appel pour faire valoir leur minorité, pourtant attestée par des papiers officiels qu'ils ont présentés. C'est une entorse au droit et à la convention internationale des Droits de l'Enfant dont la France est signataire. Depuis la Manche, cette situation est révoltante et la FSU 50 demande instamment que le rectorat respecte le cadre légal et propose des solutions de scolarisation à l'ensemble des mineurs non accompagnés.

Concernant la préparation de la rentrée 2025, elle se tient dans un contexte particulier où tous les projecteurs sont braqués sur les tensions internationales. Les

économies à générer pour abonder le Ministère des Armées dans les années à venir ne laissent que peu d'illusion sur l'avenir de l'Éducation Nationale.

C'est malheureusement une habitude dans notre département puisque ce sont encore 2 postes qui doivent être rendus cette année dans les écoles primaires. Une fois encore, les espoirs d'une baisse des effectifs par classe ou d'une inclusion facilitée des élèves présentant divers troubles sont repoussés d'un revers de la main. Le maintien de conditions d'enseignement dégradées ne permet pas d'exercer notre métier de façon satisfaisante.

426 élèves en moins sont prévus à la rentrée prochaine dans les écoles primaires de la Manche. Cela correspond à 1 % des effectifs. En parallèle, 7 % des écoles du département perdent une classe (18 sur 262 écoles) quand seulement 2% en gagnent une (6 sur 262). Nous déplorons que la carte scolaire arrêtée en mars ne réponde toujours pas aux réalités du terrain.

De surcroît, la ponction de 2 postes d'enseignants dans les moyens du 1er degré, pour créer des "pôles d'appui à la scolarité", n'est ni compréhensible, ni acceptable. Encore une fois, la FSU constate que chaque nouvelle mesure se fait toujours sans moyens spécifiques alloués.

Et qu'en sera-t-il des moyens dédiés à l'accompagnement des élèves en situation de handicap sur le temps méridien à la rentrée prochaine ? Les écoles reçoivent des messages de coordinateurs PIAL et de référents ESS faisant référence à l'abrogation de la note de service du 24/07/2024 relative à cette prise en charge par l'État. Les directeurs.trices sont sollicités pour prévenir les parents qu'à la rentrée prochaine leur enfant ne pourra plus être pris en charge par un.e AESH sur le temps de cantine alors que la note de service ne prévaut pas sur le décret (2025-137 du 14/02/25) et la loi (2024-247 du 27/05/2024).

Il est également regrettable que la DSDEN suive le mouvement autoritaire de fermeture de classes sur la communauté de communes Coutances Mer et Bocage (CMB) en prévoyant d'y fermer 4 postes.

Nous vous rappelons que la FSSSCT-SD du 3 mars 2025 préconisait que "*soit réalisé un accompagnement systématique des enseignant.es concerné.es par une mesure de restructuration du maillage des établissements scolaires d'un secteur*", cet accompagnement devant, bien entendu, se réaliser en amont des décisions.

S'agissant également de la FS SSCT SD, nous souhaitons revenir sur la mise en place et le déroulement des enquêtes en présentiel. En effet, la FSU a dû batailler lors de la dernière enquête pour s'assurer que soient effectivement proposés des entretiens individuels à tous les personnels qui le souhaitaient et que le message qui leur soit transmis soit le plus explicite possible. Nous espérons que ce retour sur expérience aidera à clarifier le déroulement et les attendus des prochaines enquêtes pour que tous les personnels puissent s'exprimer sans entrave.

Gérer l'humain, c'est aussi prendre en compte et mieux considérer les personnels AESH, personnels indispensables sans lesquels il n'y a pas de réelle école inclusive. Ce n'est toujours pas le cas car pour aggraver encore plus leur situation, ils et elles doivent patienter une année de plus pour bénéficier de la subrogation. En attendant, ils et elles devront gérer le remboursement d'un trop perçu en cas d'arrêt maladie. Ce qui se fait pourtant pour les personnels titulaires ne l'est toujours pas pour les AESH, pourtant déjà précarisé.es et qui devront au mieux patienter un an de plus jusqu'en juillet 2026. Et il peut arriver que les indemnités journalières n'aient pas encore été versées qu'ils et elles se voient déjà subir des régularisations et donc devoir faire face à des difficultés financières. C'est tout simplement insupportable !

Dans les collèges , les moyens supprimés pour préparer cette rentrée 2025-26 et qui s'élèvent à 13 ETP dégradent encore les conditions de travail des enseignant.es et des élèves. Tout se joue à l'heure près pour répartir la pénurie et les pires chantages s'exercent sur des collègues par nos managers pour accepter des heures supplémentaires que notre état d'épuisement ne permet plus d'absorber. Il est vraiment temps de mettre fin à ces pratiques.

D'autant plus qu'une grande confusion règne autour de la mise en place des groupes de niveau. Le rapport de l'inspection générale qui devait servir à déterminer si la dernière mesure survivante du "Choc des savoirs" était maintenue est sans appel : le rapport appelle à « *revenir sur l'organisation des enseignements au collège où les cours de français et de mathématiques sont dispensés en groupes sur la totalité du volume horaire concerné, pour toutes les classes de 6ème et 5ème.* » Ce rapport confirme tout ce que la FSU ainsi que la plupart des autres OS avaient mis en évidence : cette mesure désorganise les collèges par la mise en barrette des groupes, supprime les dispositifs qui permettent de mieux faire réussir (co-intervention, dédoublements...) , est très mal vécue par les élèves des niveaux les plus faibles et surtout est inefficace, le rapport évoquant « *un très probable accroissement des écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves d'un même établissement.* » Si le ministère n'a pas su entendre l'opposition de la profession et de ses organisations syndicales, il faudra qu'il ouvre les yeux face aux conclusions du rapport de l'Inspection Générale. La FSU exige donc la fin des regroupements de niveaux et la généralisation d'effectifs de classe réduits (qui nous placeraient à peine dans la moyenne européenne) pour l'ensemble des disciplines et des heures. Il faut donc que cessent les pressions exercées par certaines directions, appuyées par des IPR en mission cherchant à imposer une organisation qui n'a plus la moindre légitimité.

Le 13 juin, les personnels du réseau REP+ de Cherbourg ont mené une grève pour que soient maintenus les moyens en assistants pédagogiques du réseau qui étaient menacés. C'est le jour même de la grève que la presse locale découvre en interrogeant le Rectorat qu'aucun moyen n'est retiré au réseau et qu'il n'en a jamais été question. Si l'on considère que cette déclaration est sincère, on peut se demander à quoi sert un préavis de grève local. L'obligation de préavis de grève est une disposition qui doit servir à négocier pour éviter le recours à la grève. Le dialogue social n'est décidément pas le point fort de cette DSDEN et de ce rectorat de Normandie !